



Un autre regard

Editorial

L'année 2003 est consacrée comme Année Européenne du Handicap, également considérée comme grande cause nationale de l'année. Pour nous cette conjonction d'événements avec l'aboutissement de nos efforts pour faire reconnaître la spécificité du handicap psychique est considérable. Au cours de cette année va être mise en discussion à l'Assemblée Nationale la révision de la loi de 1975 en faveur des handicapés. A ce niveau l'UNAFAM prend toutes ses responsabilités pour y faire introduire les dispositions propres à développer le soutien aux handicapés psychiques.

Que pouvons nous faire à notre niveau, celui de notre délégation départementale ?

Celle ci est composée de l'ensemble des familles de l'Essonne qui se sentent les plus concernées par le présent et l'avenir de nos proches. Des acquis certains ont été obtenus. Par l'intermédiaire de l'association affiliée ALVE un programme de réalisations de foyers et de services pour handicapés psychiques se développe favorablement. Notre audience est indiscutée et croissante en toutes instances. Toutefois nous devons nous développer dans le sens d'une plus grande capacité à exploiter notre expérience, nos compétences, notre expertise, tant à l'égard des familles que des partenaires associatifs ou professionnels, des élus et du grand public. Nous vous proposons de vous associer à cette expansion nécessaire de notre activité, selon votre disponibilité et vos moyens:

- En rejoignant les rangs des bénévoles actifs de la section, pour y exercer une fonction d'accueil, d'information, de promotion ou de représentation.

- Dans un avenir, que nous espérons maintenant à court terme, notre action départementale va trouver l'occasion de se développer en bénéficiant de l'aide d'un professionnel chargé de mission, avec des moyens matériels adaptés, dans un local dédié, tout cela avec le soutien du Conseil Général et de l'Agence Régionale d'Hospitalisation de l'Ile de France. Nous ferons appel à toute votre bonne volonté pour participer à ce changement «d'allure », soit en y consacrant du temps, soit en aidant matériellement (matériel de bureau, équipements de bureautique, ou bien recueil de fonds).

En attendant nous vous convions à participer nombreux au Congrès de Versailles (23-24 mai) , et aussi à la journée départementale du handicap (Dimanche 15 juin à Chamarande, qui remplace la sortie de fin d'année initialement programmée le samedi 14 juin). Ce sera l'occasion, entre autres, de rencontrer le personnel et les résidents de la Maison des Belles Fontaines.

à vos agendas

Dimanche 15 juin 2003

Un dimanche ensemble à Chamarande

à l'occasion de la journée départementale des handicapés

Nous vous convions à un pique-nique organisé par l'UNAFAM 91

dans le parc du château de Chamarande

de 10 h à 18 h

**Les paniers repas seront préparés par le CAT des Guyards
et remis aux participants au cours de l'apéritif champêtre offert**

vers 11h30 au stand de l'UNAFAM et ALVE-UNAFAM

Bulletin d'inscription à renvoyer au plus tard le 6 juin

Rappel: le congrès de l'UNAFAM se tient à Versailles

les 23 et 24 mai 2003.

**Si vous ne pouvez vous y rendre, n'oubliez pas de retourner votre "pouvoir"
pour l'Assemblée Générale de l'UNAFAM.**

UNAFAM – ESSONNE

98 rue Gustave Vatonne – 91190 – Gif s/Yvette – Tél. et fax: 01 64 46 96 21

Courriel: unafam91@wanadoo.fr

Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux – Reconnue d'utilité publique
Siège National: 12 villa Compoint – 75017 PARIS – Tél.: 01 42 63 03 03 – Fax: 01 42 63 44 00

INFO

UNAFAM-ESSONNE

La vie de la section

L'assemblée annuelle de la section à Brétigny-sus-Orge le 12 avril dernier a réuni environ 30 familles. Elle fut l'occasion de faire le point sur les diverses actions engagées par la section, aussi bien au plan régional que national.

La section UNAFAM 91 regroupe, au 31 décembre, 268 adhérents, soit une augmentation d'environ 10% par année. Ainsi la voix de l'UNAFAM est-elle de plus en plus entendue par les différents partenaires.

Dans l'Essonne la section a mis en place, à l'aide de bénévoles actifs, 4 lieux de rencontre (Crosne, Brétigny, Savigny et Orsay).

Les *groupes de paroles* qui fonctionnaient jusque là, marquent une pause, les familles engagées n'étant plus suffisamment présentes pour maintenir cette formation. Une relance pourrait être envisagée à la prochaine rentrée.

La formation de bénévoles reste une activité importante.

3 niveaux de formation sont réalisés:

1^{er}: initiation des militants sur 3 jours;

2^{ème}: formation des accueillants;

3^{ème}: séminaire pour les animateurs UNAFAM.

A ces 3 niveaux des adhérents du département y sont présents.

L'UNAFAM étant de plus en plus sollicitée pour représenter les familles des malades psychiques, cette formation revêt une grande importance car elle permet de répondre à la demande.

Parmi les nouvelles représentations de l'UNAFAM, citons pour mémoire la participation au *Conseil Départemental de la Santé Mentale* et le *Conseil Intersectoriel d'Orsay* qui regroupe soignants et familles.

Par ailleurs, l'UNAFAM 91 soutient avec force l'action de L'ALVE-UNAFAM dans l'accueil de personnes souffrant de handicap psychique. (voir les nouvelles de l'ALVE).

Tout ce qui va se faire en Essonne peut être facilité par les actions en amont de l'Unafam national.

La reconnaissance du handicap psychique permet le financement des structures.

La reconnaissance de l'Unafam comme interlocuteur privilégié au niveau des ministères ou du département permet de faire prendre en compte les intérêts des malades dans les textes réglementaires en préparation.



Les intervenants du 12 avril 2003

L'année 2002 en ce sens a été remarquable avec notamment la parution du rapport parlementaire (Charzat), la loi du 2 janvier 2002 reconnaissant les SAVS (Service d'Aide à la Vie Sociale) comme institution médico-sociale avec le financement assuré par les Conseils Généraux, la reconnaissance par le Président Chirac de la maladie psychique et l'engagement d'aider à la création de lieux d'accueil...

En 2003 l'accent devra être mis sur la prise en compte des besoins d'hébergement et d'accompagnement des malades psychiques.

Il convient également d'avoir des accords de partenariat avec d'autres associations pour développer certaines activités.

Nous devons aussi développer nos capacités à assurer la représentation de l'Unafam, notamment auprès de l'Agence Nationale pour le Handicap.

L'Unafam sera associée dans la définition du prochain schéma général de l'organisation de la santé.

Pour aider ces différentes activités, un emploi salarié va être créé au niveau de chaque section financé par l'ARHIF. Le profil de l'emploi a été défini lors d'une réunion spécifique du bureau.

Quelques nouvelles de l'A.L.V.E.

Dans l'objectif d'aider les familles, le foyer de l'ALVE s'est agrandi de 3 chambres supplémentaires depuis janvier 2003. Celles-ci sont destinées à l'accueil temporaire d'adultes handicapés psychiques vivant dans leur famille.

Le temps d'accueil est fixé à 1, 2 ou 3 semaines renouvelables. Sur le plan administratif, un accord COTOREP est nécessaire formulé "*foyer occupationnel avec internat*". Nous n'avons jusqu'à présent rencontré aucune difficulté concernant ces démarches qui peuvent se faire rapidement.

Avant l'inscription définitive pour le séjour temporaire, nous rencontrons systématiquement le futur résident accompagné éventuellement de sa famille. Depuis la mise en place de cet accueil nous avons déjà reçu 5 personnes dont certaines souhaitent revenir, et prennent des nouvelles du foyer après leur séjour.

Dans l'ensemble l'intégration se fait facilement, d'autant plus que les résidents vivant au foyer acceptent avec plaisir ces nouvelles présences et participent même à leur intégration.

Nous pouvons aussi constater que ces séjours donnent aux familles un temps de répit voire même d'évasion.

Mélina, responsable de l'accueil temporaire.

Le développement des projets de "nouvelles maisons" reste le point fort des activités de l'ALVE.

Le démarrage des travaux à Etampes a été décalé, les rouages de l'administration départementale échappant à notre contrôle... Le chantier devrait néanmoins être ouvert très prochainement, la pose de la 1^{ère} pierre sera vraisemblablement l'objet d'une manifestation festive.

Les autres projets sont toujours en démarche par notre directeur de projets.

Le dossier de Brétigny-sur-Orge suit son cours: instruction au CROSS en juin.

Le foyer du secteur de Palaiseau sera réalisé à Massy, un terrain étant proposé par la commune qui est partie prenante et soutient ce projet. Le projet architectural a été soumis à l'avis du service d'urbanisme.

Pour le secteur d'Evry-Corbeil et celui de Viry-Chatillon, des études sont en cours.

Deux dossiers SAVS (Service d'Aide à la Vie Sociale) ont été déposés au Conseil Général qui en a accusé réception dès le lendemain du dépôt, ce qui montre la détermination du Conseil Général à soutenir ces projets. Ces 2 premiers projets concernent les régions géographiques de Juvisy-sur-Orge et de Palaiseau.

Le coin des associations

L'insertion avec Aide aux Choix de Vie. (ACV)

L'association ACV concilie depuis 10 ans insertion sociale et insertion économique. Elle accueille 1800 personnes chaque année.

Aide aux Choix de Vie, association loi 1901, a été créée en 1981, elle s'adresse à tous les publics. Cette structure est née d'un constat : celui des carences multiples de notre société, en pleine mutation, qui ont engendré un malaise profond chez les jeunes et les adultes. Anne Bedouelle, déléguée générale de l'association, souligne le fait qu'il ne peut y avoir de formation ni d'insertion professionnelle «*si elles ne s'effectuent pas en même temps qu'une édification de la personne tout entière*».

Aujourd'hui, l'association accueille 1800 personnes par an. Le siège se situe à Paris mais il existe des antennes à Etampes, Yerres, Draveil et Juvisy. ACV a été choisie comme opérateur externe de la mission locale pour le programme Trace. Pierre Primard, responsable de ce programme à Etampes, nous parle des différents dispositifs jeunes : Trace assure un accompagnement socioprofessionnel.

des moins de 25 ans sur une durée maximale de 18 mois, l'objectif étant l'emploi durable. Pierre Primard mise sur le travail en partenariat, ainsi que sur un diagnostic préalable afin de considérer la personne dans sa globalité dans le but de réussir son insertion socioprofessionnelle.

Par ailleurs, la plate-forme de mobilisation, programme financé par le Conseil Général, s'adresse aux jeunes cumulant de nombreuses difficultés, en alternant formation et stages. L'issue de ce dispositif n'est pas forcément l'emploi (scolarisation, projet de vie).

Des bilans de compétence

Pierre Primard indique que l'association s'adresse aussi aux adultes et notamment aux personnes bénéficiaires du RMI. Aide aux Choix de Vie travaille avec les services instructeurs dans le cadre du plan départemental d'insertion.

Pour les adultes en grandes difficultés, l'association propose un appui **social individualisé financé par la DASS**.

En plus de cette aide, ACV dispose de trois autres prestations : Base d'accès à l'emploi, Evaluation Validation, Projet Professionnel (EVPP), Linguistique (français langue étrangère, alphabétisation, lutte contre l'illettrisme).

Par ailleurs, ACV est habilitée par l'ANPE qui sous-traite certaines prestations: Objectif Projet Individuel (OPI) et Module d'Orientation Approfondie. L'association réalisera prochainement des bilans de compétence.

**ACV 3 rue Sainte-Croix,
91150 Etampes.
Tél. 01.60.80.05.46 ou
01.69.78.07.02.**

La famille « partenaire thérapeutique »

Patrick Bantmann, psychiatre à l'hôpital Esquirol de Saint Mandé (94), analyse dans un article paru dans la revue "Santé Mentale" d'octobre 2002, la position, en cours d'évolution, des soignants vis à vis des besoins de la famille des malades psychiques et insiste sur la nécessité d'associer famille et patients dans la globalité des soins.

« L'évolution de la pratique psychiatrique, les difficultés économiques et la fermeture de lits d'hospitalisation (sans ouverture de structures alternatives), font que les patients passent de plus en plus de temps hors de l'hôpital psychiatrique, et donc bien souvent dans leur famille. »

L'évolution de la position des soignants fait qu'à la prise en charge du patient «*doit être associé le soutien à la famille : attention portée à ses besoins, à ses souffrances, à ses problèmes quotidiens afin de l'aider à assumer les crises* ».

Cette affirmation est tout à fait dans les attentes des familles de l'UNAFAM qui souhaitent comprendre et accompagner au mieux leurs malades.

Le Docteur Patrick Bantmann estime que «*le secteur est le cadre idéal pour*

que se mette en place cette alliance indispensable avec les familles (...) Aujourd'hui, les changements dans la relation avec la famille sont surtout perceptibles au sein des équipes de soin où les habitudes se modifient progressivement. Cependant, ces pratiques restent encore peu développées en France où elles se heurtent aux réticences et aux habitudes thérapeutiques, héritières d'une tradition médicale centrée sur le secret médical et la confidentialité ».

« Dès que possible il faut établir une alliance thérapeutique avec les familles en recourant, dans certains cas, à des approches spécifiques, psychothérapeutique ou psycho-éducative.

Ce partenariat permet de diminuer la fréquence des hospitalisations et la sévérité des rechutes, d'établir une meilleure observance thérapeutique et de maintenir la cohésion familiale ».

Si le Docteur Bantmann constate que cette mise en place de la participation des familles est loin d'être facile en général, il pense que « *les projets élaborés avec le patient auront d'autant plus de chance de se concrétiser que la famille y aura participé ou en aura été informée. Par exemple, un retour en milieu familiale insuffisamment préparé peut réintroduire, par ailleurs, rapidement le conflit. En l'absence d'un soutien parental, il existe peu de chance qu'un projet d'autonomisation aboutisse* ».

Ainsi nous devons, dès que cela est possible, être associés à l'exploration des moyens à mettre en œuvre afin d'améliorer le traitement de nos malades. On ne se substituera pas au rôle des équipes soignantes, mais par l'éclairage de la "vie familiale", les démarches thérapeutiques pourront être mieux ciblées.

L'UNAFAM, présente dans les Conseils d'Administration des établissements psychiatriques participe au projet médical d'établissement et par là même peut influencer les équipes soignantes vers une plus grande prise en charge de la famille.



Le groupe de paroles...

Cette année a vu la fréquentation des "groupes de paroles" en nette diminution à tel point que l'Unafam 91 a été amenée à en suspendre le fonctionnement.

Suspendre est bien le terme choisi car il est sérieusement envisagé de reprendre à la rentrée prochaine ces rencontres qui apportent aux participants une aide appréciable sur de nombreux points. Madame KARAC qui anime ces groupes nous apporte ici, son éclairage professionnel.

Les "POURQUOI" des groupes de paroles:

- * rencontrer des personnes vivant des situations similaires;
- * échanger les expériences;
- * parler pour soulager sa souffrance;
- * déculpabiliser.

Compréhensions:

- * comprendre son histoire personnelle;
- * comprendre comment fonctionne le malade psychique;
- * malgré une potentialité existante de développer la maladie, celle-ci est souvent déclenchée par un traumatisme.

Statistiques et avis personnel:

Actuellement, dans deux groupes de paroles (hors Essonne) il y a une trentaine de participants plus ou moins réguliers.

En tant qu'animatrice, je constate plus d'optimisme (ou moins de désespoir) chez les participants.

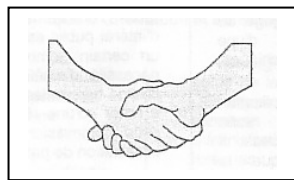
Une expérience et un regard extérieur d'une personne non touchée par le même problème apporte un réconfort inattendu

Pour permettre la reprise des groupes de paroles sur le département dès la rentrée d'octobre, il est demandé aux familles intéressées de se faire connaître auprès de:

Madame TINÉ

9 rue J.B. Corot - 91140 VILLEBON

Le principe d'une participation financière de 10 € par personne et par séance est retenue, sans obligation d'être présent à chaque fois, sachant que ces groupes ne peuvent fonctionner valablement que si 5 personnes y sont présentes.



Le Café-rencontre...

... est également un lieu d'échange ouvert à tous. Y vient qui veut, quand il veut et, l'expérience montre que ces réunions sans ordre du jour préconçu sont une bonne occasion, en particulier pour les nouveaux adhérents, de s'intégrer dans la communauté associative, d'échanger des expériences et, éventuellement, d'initier des actions en commun.

Aucune inscription n'est demandée, la partie "café" étant assurée par l'apport de chacun ou à tour de rôle de quelques boissons et éléments de goûter en commun.

Ces "Café-rencontre" fonctionnent actuellement à:

Orsay:

Maison des associations – 7 Bd Maréchal Foch
4^{ème} samedi du mois à 14h30;

Savigny-sur-Orge:

Salle Carnot – angle av. Carnot / av Charles de Gaulle
4^{ème} samedi du mois à 17h00 (*celui du 24 mai n'aura pas lieu en raison du congrès UNAFAM*)
En septembre le café-rencontre se tiendra le samedi 20 à 17 h00.

Crosne:

Salle de réunion municipale – 22 av. Jean Jaurès
3^{ème} samedi du mois à 16h30.

Vous avez une messagerie électronique... un email quoi! Communiquez la et vous pourrez recevoir des infos rapides de l'UNAFAM à chaque fois que le bureau le jugera nécessaire.

Envoyez un message avec votre adresse à:

dominique.ramel@libertysurf.fr

Nous publions ci-après, un article paru dans la revue "Ombres & Lumière" du 3^{ème} trimestre 2002 et présenté par "La Lettre" de l'UNAFAM PARIS, en raison de l'intérêt du sujet traité: une entreprise qui aide à la réinsertion des malades psychiques.



RENCONTRE

avec Anne Voileau

C'est dans une impasse
du Villème arrondisse-
ment de Paris que se
situe le « repaire »

d'Anne Voileau.

Fondatrice de la revue

Être - Handicap infor-

mation, qui fête ses dix

ans, elle s'est investie

corps et âme pour

resocialiser les

personnes, malades

psychiques, les plus

laissées pour compte.

Sa motivation n'a

d'égale que sa réussite.

Ombres & Lumière: Avant de vous lancer dans l'aventure de la revue Être, qu'avez-vous fait ?

Anne Voileau : J'ai étudié le journalisme, et je suis partie aux Etats-Unis travailler dans la pub. Le journalisme m'intéressait, mais je voulais faire quelque chose d'utile. La défense du faible et de l'opprimé, c'était ma « conquête de l'Ouest ». Aux États-Unis, la réussite, c'est de tenter ce que vous avez envie de faire!

Revenue en France, passionnée de minéralogie, j'ai monté une revue: *Monde et minéraux*. C'est dans ce cadre que j'ai commencé à prendre en stage des personnes malades psychiques. Je me suis aperçue qu'il existait très peu de structures pour elles, peu d'accompagnement. Je trouvais que c'était très injuste : ces personnes étaient souvent isolées, personne pour s'occuper d'elles, et pourrissaient dans les hôpitaux.

O&L : Quelle a été votre première rencontre avec une personne malade ?

A.V. : J'ai été personnellement touchée par une jeune fille de dix-sept ans, entre le trottoir et le suicide. Elle était complètement mutique, avait l'air d'une déficiente mentale, bringuebalée partout... elle n'intéressait personne. Je me suis rendu compte d'une énorme détresse qui ne s'exprimait pas. Cette gamine est quasiment arrivée sur mon paillason. Au bout d'un an elle s'est mise à parler et a commencé un métier. Alors, les gens sont venus me voir: « *Tenez, là on a un cas...* ».

O&L : C'est ainsi qu'est née la revue Être ?

A.V. : Oui, elle est issue de la revue des minéraux et de la rencontre avec les personnes malades. J'ai réalisé la grande souffrance générée par la maladie mentale : une angoisse souvent invisible et une impossibilité de gérer sa souffrance. J'ai voulu créer une revue directement liée au handicap, pour être dans un sujet plus humain.

Ce qui m'intéresse, c'est l'humain

O&L : Quelles sont les valeurs qui sous-tendent Être ?

A.V. : L'humain. Un jour, un jeune garçon m'a dit: « J'aime bien votre revue, parce que vous ne parlez pas du handicap. » J'ai dit: « Pardon ? » Il m'a rétorqué : « Oui, vous parlez avant tout des gens. » C'est vrai, ce qui m'intéresse c'est la personne.

La deuxième chose à laquelle je tiens, c'est d'être positive. Nous avons fait par exemple un dossier sur les infirmiers psychiatriques.

Au lieu de les agresser sur ce qu'ils ne faisaient pas, nous avons pris le parti de valoriser cette profession, et de dire leur responsabilité. Cela a été beaucoup plus constructif et a eu plus d'effet. Montrer ce qui est bien pour l'intégration sociale, valoriser ce que font les entreprises, plutôt que d'être dans la revendication. J'ai tendance à penser comme cela, parce que c'est dans mon caractère !

Troisièmement donner le plus d'informations possible. Cela balise le chemin et diminue l'angoisse.

O&L : Que font les stagiaires que vous embauchez ?

A.V. : Ils font beaucoup de bureautique. Mais avant tout, ils réapprennent à se resocialiser. Cela peut vouloir dire respecter un horaire, par exemple. Je me souviens d'un garçon qui m'a dit: « Je ne peux pas travailler plus de deux heures dans la semaine. Je ne suis pas capable de plus ». J'ai dit: « OK, deux heures par semaine ». Et petit à petit, ce garçon est venu plus souvent, puis deux jours par semaine, puis davantage... On accepte les stagiaires, comme ils sont, au sein de notre petite entreprise de presse, très familiale.

Nous sommes en outre agréés au titre de la formation professionnelle. Aujourd'hui, une psychologue est là pour encadrer nos stagiaires. Un professeur d'informatique vient leur apprendre le métier, il est « super ». Ces stages sont non rémunérés, ils durent un mois (renouvelable une fois) au bout duquel un bilan permet d'évaluer la personne en milieu de travail.

.../...

O&L : Quels sont les liens que vous avez créés avec les entreprises, les acteurs sociaux ?

A.V. : Nous travaillons avec le Club Arihm (évaluation, bilans), la SOTRES (entreprise d'insertion) et le Club Être qui réunit soixante entreprises engagées dans une politique d'insertion des personnes handicapées. Être devient pour les stagiaires un tremplin, un premier pas vers l'intégration en entreprise, vis-à-vis de laquelle nous restons médiateurs : la personne sait qu'elle peut nous appeler si elle a des angoisses par exemple. Ce côté

"Pour moi, il n'y a pas d'insertion professionnelle sans insertion sociale"

"parrainage" est très important. Bien sûr, il s'agit de quelque chose de très affectif, et on peut nous le reprocher, mais ce sont des êtres qui justement, n'ont pas eu ce type d'accompagnement, et en ont besoin.

O&L : Quels sont les résultats ?

A.V. : Une revalorisation de la personne, une resocialisation et une réinsertion dans la vie ordinaire. J'ai eu un jour un jeune stagiaire qui ne trouvait pas sa voie. Je lui ai dit : 'Imagine que je suis une fée, avec une baguette magique, qu'est-ce que tu aimerais faire ? » Au bout d'un moment, après bien des hésitations, il a lâché : « Je voudrais être photographe ». Maintenant, il a appris

Quelqu'un a dit de moi à propos de la revue : « *Elle savait que c'était impossible, alors elle l'a fait !* »

Être - Handicap information,

5, Villa Wagram - Saint-Honoré

75008 Paris Tél. 01 40 68 07 04

www.etre-handicap-info.com

à faire de la photo et se débrouille très bien.

O&L : Au bout de dix ans, quel est votre bilan ?

A.V. : Je suis très surprise d'en être arrivée là ! La formation des stagiaires s'est beaucoup développée (nous en avons accueilli à peu près trente par an). C'est assez miraculeux. Nous avons commencé sans argent, à six bénévoles pour créer la revue. On m'avait prédit que ce n'était pas possible. Mais c'est la preuve que la bonne volonté et la passion peuvent suppléer le manque de ressources. En même temps, cela a contribué à la création d'un grand réseau d'entreprises, d'acteurs, d'amis. Je crois beaucoup au travail en réseau.

O&L: Quels sont vos soucis présents et vos projets d'avenir ?

A.V. : Mon souci, c'est que nous ne faisons que survivre financièrement. L'année prochaine, serons-nous là ? Je voudrais créer d'autres titres, prendre plus de stagiaires, faire des choses plus ludiques, mais je n'ai pas l'énergie de le faire toute seule. Je lance un appel à l'aide de quelqu'un qui soit dans la presse, ait une âme sociale et soit un peu plus gestionnaire que moi ! Les gens disent que je suis atypique. C'est vrai, je pense que c'est dans la marge des cahiers qu'on écrit les plus belles pages des livres...

**Propos recueillis par
Raphaëlle Simon**

"Ombres & Lumière"

90 avenue de Suffren

75015 Paris

Tél. 01 53 69 44 30 – Fax. 01 40 65 04 48

**Les permanences d'accueil de l'UNAFAM en Essonne
(sauf jours fériés et mois d'août)**

Il est recommandé, si possible, de téléphoner préalablement au siège de l'UNAFAM Essonne, pour prendre rendez-vous au **01 64 46 96 21**

BRETIGNY S/ORGE S. CLECH (01 60 84 12 93)

CCAS 29 rue E. Branly Y. FOUQUET

mercredi 10h – 12h

MASSY M. BUI VAN

Mairie sur rendez-vous

1^{er} & 3^{ème} lundi 17h – 19h 01 64 46 96 21

ORSAY A.M. HARGOUS (01 69 28 88 66)

Maison des Associations A. TINE

7 bd Mal Foch O. SACAZES

jeudi 17h – 19h

SAVIGNY S/ORGE J. RAMEL (01 69 24 91 15)

4 av. Charles de Gaulle P. BREMARD

mercredi 16h – 18h C. BUSSON

**Les représentations institutionnelles
de l'UNAFAM en Essonne**

* **Conseil Départemental de Santé Mentale (CDSM)**

J.C. MATHA 01 69 38 04 40

* **Commission Départementale des Hospitalisations**

Psychiatriques

J.M. BEAUDUN

* **Conseil d'administration Hôpital B. Durand à**

Etampes

J.C. MATHA 01 69 38 04 40

* **Conseil d'administration Hôpital d'Orsay**

Ph. HARGOUS 01 69 28 88 66

* **Conseil d'administration UDAF**

P. BREMARD 01 69 05 76 38

***COTOREP**

J. ROCHE (en attente d'une nomination définitive)

U.N.A.F.A.M.

Section de l'Essonne

Président délégué Philippe HARGOUS

Vice-Président Jean-Claude MATHA

Secrétaire Andrée TINE

Trésorier Francis DECLERCQ

Le bureau se réunit chaque 1^{er} mercredi du mois de 18h à 20h à l'UDAF – 315 square des Champs Elysées - EVRY

Les bénévoles responsables d'une activité ou d'une représentation sont plus spécialement invités à y participer, ainsi que les adhérents qui souhaitent y intervenir.